



Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 1 sur 21

Date de révision :
03.09.2023

Mako Orange

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Mako Orange

Code produit : ST-300

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Non déterminé ou non disponible

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

JBS Industries

2726 Henkle Drive

Lebanon, Ohio 45036

513-228-2800

SBAETEN@JBSINDUSTRIES.COM

Ligne d'urgence :

Amérique du Nord

CHEMTREC

800-424-9300 (24 heures)

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Corrosion de la peau, catégorie 1B

Lésions oculaires graves, catégorie 1

Liquides inflammables, catégorie 4

Sensibilisation de la peau, catégorie 1

Cancérogénicité, catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie 3, irritation des voies respiratoires

Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée, catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 2 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H227 Liquide combustible
- H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.
- H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.
- H373 Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
- H318 Provoque des lésions oculaires graves
- H351 Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne provoque le danger)

Déclarations de mise en garde :

- P210 Tenir éloigné de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues ou des sources d'inflammation. Ne pas fumer
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.
- P202 Ne pas manipuler avant que toutes les précautions de sécurité aient été lues et comprises
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées
- P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.
- P264 Bien se laver les mains après manipulation
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Diluer avec une grande quantité d'eau
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'érythème : Obtenir des soins médicaux
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour lui permettre de respirer.
- P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau [ou douche]
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Enlever les lentilles cornéennes, si présentes, et si elles sont faciles à enlever. Continuer à rincer
- P405 Stocker dans un endroit fermé à clé
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le conteneur bien fermé
- P501 Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables.

Dangers non classés par ailleurs :

Aucun(e)

Réactivité avec l'eau

Au contact de l'eau, dégage des gaz nocifs en cas d'inhalation.

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 68515-73-1	D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	<80

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 3 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Numéro CAS : 68439-46-3	Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	<50
Numéro CAS : 5064-31-3	Trisodium nitrilotriacetate	0.1-10
Numéro CAS : 61789-40-0	Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	<5
Numéro CAS : 6834-92-0	Métasilicate disodique	<20
Numéro CAS : 8028-48-6	Orange, douce, ext.	<20
Numéro CAS : 1300-72-7	Xylènesulfonate de sodium	<20
Numéro CAS : 79-43-6	Dichloroacetic acid	<0.063
Numéro CAS : 75-21-8	Oxyde d'éthylène	<0.05
Numéro CAS : 123-91-1	1,4-Dioxane	<0.05

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Do not breath mist

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après inhalation :

En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais et la placer dans une position où elle peut confortablement respirer. Maintenir la personne au repos. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. En cas de symptômes respiratoires, consulter un médecin.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais et la placer dans une position confortable pour respirer. Gardez la personne au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après un contact avec la peau :

Le traitement est urgent. Obtenir un traitement médical d'urgence. Enlever les vêtements et les souliers contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à grande eau [douche] pendant plusieurs minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après un contact avec les yeux :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 4 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau tiède qui s'écoule doucement pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement. Protéger l'œil non exposé. Obtenir immédiatement des soins médicaux, de préférence d'un ophtalmologiste.

Rincer les yeux à grande eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Protégez l'œil non exposé. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Après ingestion :

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire de la part du médecin ou du centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. En cas de vomissement spontané, placer la victime sur le côté gauche avec la tête vers le bas pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Se procurer immédiatement des soins médicaux.

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire d'un médecin ou d'un centre antipoison. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de vomissements spontanés, placer sur le côté gauche avec la tête baissée pour empêcher l'aspiration de liquide dans les poumons. Si les symptômes se développent ou persistent, consultez un médecin / attention.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

L'exposition cutanée peut entraîner des rougeurs, des douleurs, des brûlures, une inflammation et des lésions tissulaires. L'exposition oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision. L'exposition par inhalation peut entraîner une toux, un mal de gorge, une sensation de brûlure et un essoufflement. L'exposition par ingestion peut entraîner des brûlures de la bouche et de la gorge, des douleurs abdominales, une sensation de brûlure dans la gorge et la poitrine, des nausées, des vomissements, un choc ou un collapsus.

Le contact oculaire peut entraîner une irritation, des rougeurs, des douleurs, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures, des larmoiements, des lésions cornéennes et une perte de vision.

Produit est combustible. L'exposition à des sources d'inflammation peut provoquer des blessures physiques.

L'exposition cutanée peut provoquer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une irritation, une rougeur, une douleur, une éruption cutanée, une inflammation, des démangeaisons, des brûlures et une dermatite.

L'inhalation peut avoir des effets néfastes sur les voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure une toux, des difficultés respiratoires, des maux de gorge et une inflammation de la muqueuse tapissant les voies respiratoires.

Symptômes et effets retardés :

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Susceptible de provoquer le cancer. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Peut endommager les organes en cas d'exposition prolongée ou répétée. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, temps de contact).

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

En cas de contact avec les yeux, consulter rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

En cas de contact avec la peau, consultez rapidement un médecin tout en poursuivant le rinçage.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 5 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

En cas d'ingestion, consultez rapidement un médecin.

Les brûlures de la peau / des yeux nécessitent un traitement immédiat.

Si les symptômes respiratoires persistent, consultez un médecin.

Notes pour le médecin :

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Brouillard/brume d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse résistante à l'alcool.

Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction inappropriés :

Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut produire des fumées et des gaz irritants et toxiques.

Liquide combustible. Sera facilement inflammable par la chaleur, les étincelles ou les flammes. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer vers la source d'allumage et créer un retour de flamme. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se répandront le long du sol et se rassembleront dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). Risque d'explosion de vapeur à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts. Le ruissellement dans les égouts peut créer un risque d'incendie ou d'explosion. Les conteneurs peuvent exploser quand ils chauffent. L'inhalation ou le contact avec le produit peut irriter ou brûler la peau et les yeux. Le feu peut produire des gaz irritants et toxiques. Les vapeurs peuvent causer des étourdissements ou la suffocation.

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA) avec un masque intégral fonctionnant en mode de pression positive.

Précautions particulières :

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les fumées/gaz/brouillards/aérosols/vapeurs/poussières. Éloigner les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut être fait en toute sécurité. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Éviter le ruissellement inutile des produits d'extinction qui peuvent provoquer une pollution. Évacuer le personnel non essentiel. Ventiler les espaces fermés avant d'y pénétrer. Envisager une évacuation initiale sur 300 mètres dans toutes les directions. Si un wagon-citerne est impliqué dans l'incendie, ISOLER sur 800 mètres dans toutes les directions. Combattre le feu à la distance maximale. Sortir les conteneurs de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Utiliser de l'eau pulvérisée/du brouillard pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Se retirer immédiatement en cas de bruit ascendant provenant des dispositifs d'aération de sécurité ou de décoloration du réservoir. Toujours rester à l'écart des réservoirs pris dans le feu. Pour les incendies massifs, utiliser des supports à tuyau autonomes ou des sur affût télécommandés de tuyaux sans pilote ou des canons à eau. Si cela est impossible, quitter la zone et laisser le feu brûler. Se tenir à une distance de sécurité avec un extincteur prêt à être utilisé en cas de reprise du feu. Une mousse supprimant la vapeur peut servir à réduire les émanations. Éviter le ruissellement inutile des agents d'extinction qui peuvent causer de la pollution. Ne pas manipuler de conteneurs endommagés à moins d'avoir été spécifiquement formé à cette tâche.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 6 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir la Section 8). Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières, fumées et aérosols. Ne pas marcher sur le produit déversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Tout l'équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Évacuer le personnel non nécessaire. Ventiler la zone. Éteindre toutes les sources d'inflammation. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé (voir section 8). Ne pas projeter sur la peau, dans les yeux ni sur les vêtements. Éviter de respirer les brouillards, vapeurs, poussières et aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions environnementales :

Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut se faire en toute sécurité. Empêcher d'atteindre les égouts, les canalisations et les cours d'eau. Les rejets dans l'environnement doivent être évités.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêter la fuite si cela peut être fait sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un conteneur approprié en vue de l'élimination. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir la Section 13).

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Une mousse anti-vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Absorber ou recouvrir de terre sèche, de sable ou d'un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

Ne touchez pas les récipients endommagés ou le produit renversé à moins de porter des vêtements de protection individuelle appropriés. Évitez de respirer la poussière, le brouillard, les fumées, les vapeurs ou les aérosols. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Contenir et recueillir le déversement et placer dans un récipient approprié pour une élimination future. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables (voir section 13).

Référence à d'autres sections :

Pour l'équipement de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination, voir la Section 13.

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Empêcher le contact avec la peau. N'entrez pas dans les yeux. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. N'ajoutez pas d'eau au produit corrosif. S'il est nécessaire de mélanger un produit corrosif avec de l'eau, ajoutez lentement le corrosif à de l'eau froide, en petites quantités, et remuez fréquemment. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 7 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver uniquement dans son emballage d'origine. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. N'entrez pas dans les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser un équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Prenez des mesures pour éviter les décharges statiques. Manipulez les conteneurs avec prudence. Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Évitez de respirer les brouillards / vapeurs / aérosols / poussières. Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et n'utilisez pas de produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver soigneusement les zones affectées après la manipulation. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Gardez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des voies de sortie. Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec une doublure intérieure résistante. Inspectez régulièrement les conteneurs et la zone de stockage pour détecter tout signe de fuite et de dommage. Conserver les conteneurs à une hauteur convenable pour la manipulation, si possible sous le niveau des yeux. Les étagères hautes augmentent le risque de chute de conteneurs, de blessures et d'exposition. Assurez-vous que l'équipement approprié de lutte contre l'incendie et de nettoyage des déversements est facilement disponible. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Conserver séparément. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Protéger du gel et des dommages physiques. Conserver à l'écart de la chaleur, des flammes nues et d'autres sources d'ignition. Gardez le récipient hermétiquement fermé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
Alberta	Dichloroacetic acid	79-43-6	TWA: 2.6 mg/m ³ (0.5 ppm)
	Oxyde d'éthylène	75-21-8	MPT à 8 heures : 1 ppm (1,8 mg/m ³)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 8 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
	1,4-Dioxane	123-91-1	MPT à 8 heures : 72 mg/m ³ (20 ppm)
British Columbia	Dichloroacetic acid	79-43-6	TWA: 0.5 ppm
	Oxyde d'éthylène	75-21-8	MPT à 8 heures : 0,1 ppm
	Oxyde d'éthylène	75-21-8	15-Minute STEL: 1 ppm
	1,4-Dioxane	123-91-1	MPT à 8 heures : 20 ppm
Manitoba	Dichloroacetic acid	79-43-6	TWA: 0.5 ppm
	Oxyde d'éthylène	75-21-8	MPT à 8 heures : 1 ppm
	1,4-Dioxane	123-91-1	MPT à 8 heures : 20 ppm
Ontario	Dichloroacetic acid	79-43-6	TWA: 0.5 ppm
	Oxyde d'éthylène	75-21-8	TWA Exposure Limit Value: 1 ppm
	Oxyde d'éthylène	75-21-8	15-Minute STEL: 10 ppm
	1,4-Dioxane	123-91-1	MPT à 8 heures : 20 ppm
Saskatchewan	Dichloroacetic acid	79-43-6	15-Minute Contamination Limit: 1.5 ppm
	Dichloroacetic acid	79-43-6	8-Hour Contamination Limit: 0.5 ppm
	Oxyde d'éthylène	75-21-8	Level Limit Value: 1 ppm
	Oxyde d'éthylène	75-21-8	15-Minute STEL: 2 ppm
	1,4-Dioxane	123-91-1	Limite de contamination 15 minutes : 30 ppm
	1,4-Dioxane	123-91-1	Limite de contamination 8 heures : 20 ppm
Quebec	Oxyde d'éthylène	75-21-8	TWA Exposure Limit Value: 1 ppm
	1,4-Dioxane	123-91-1	MPT à 8 heures : 72 mg/m ³ (20 ppm)
New Brunswick	Oxyde d'éthylène	75-21-8	MPT à 8 heures : 1 ppm
	1,4-Dioxane	123-91-1	8-Hour TWA: 90 mg/m ³ (25 ppm)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations de vapeur, de brouillards et de poussières en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail, tout en respectant les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Utiliser lunettes de protection ou lunettes de sécurité à écrans latéraux. Envisager d'utiliser un écran

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 9 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

facial pour la protection contre les éclaboussures. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé par les normes nationales en vigueur (ou équivalent).

Lunettes de sécurité ou lunettes étanches. Utiliser un équipement de protection des yeux qui a été testé et approuvé selon des normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Protection corporelle et cutanée :

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes appropriées. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Compte tenu des paramètres spécifiés par le fabricant de gants, vérifier lors de l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il convient de noter que le temps de protection des matières de gants peut être différent selon les fabricants de gants. Dans le cas de mélanges composés de plusieurs substances, le temps de protection des gants ne peut pas être estimé avec précision. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. Une protection complète du corps doit être portée. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus, et doit être approuvé par un spécialiste avant la manipulation de ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales en vigueur (ou équivalentes).

Gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes aux normes applicables. Les gants doivent être inspectés avant l'utilisation. Éviter tout contact cutané avec des gants usagés. Des techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les gants usés et les vêtements contaminés. L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être sélectionné en fonction de la tâche exécutée et des risques encourus et doit être approuvé par un spécialiste avant de manipuler ce produit. S'assurer que tous les équipements de protection individuelle sont approuvés par les normes nationales reconnues (ou équivalentes).

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté.

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail ou à un niveau acceptable (si les limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur approuvé par les normes nationales reconnues (ou équivalent) doit être porté. Utilisez un appareil respiratoire à adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où les respirateurs à adduction d'air filtré peuvent ne pas fournir une protection adéquate.

Mesures générales d'hygiène :

Lors de la manipulation de produits chimiques, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains après la manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser. Effectuer l'entretien ménager de routine.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide
Odeur :	std
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 10 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Valeur pH :	10
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé ou non disponible
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé ou non disponible
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé ou non disponible
Pression de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité de vapeur :	Non déterminé ou non disponible
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	Non déterminé ou non disponible
Solubilités :	Non déterminé ou non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Non réactif dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Stabilité chimique :

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses :

Des réactions dangereuses ne sont pas anticipées dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

Conditions à éviter :

Évitez la génération d'aérosols et de brouillards, de chaleur extrême, de flammes nues, de surfaces chaudes, d'étincelles, de sources d'inflammation et de matériaux incompatibles.

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation et matières incompatibles.

Chaleur extrême, flammes nues, surfaces chaudes, étincelles, sources d'inflammation, électricité statique et matières incompatibles. Accumulation de vapeur dans les zones basses ou confinées.

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être produit.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 11 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Trisodium nitrilotriacetate	orale	LD50 Rat: 1100 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : >2000 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: >5 mg/L (4 hr - Aerosol)
D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	orale	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : > 2000 mg/kg
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	orale	LD50 Rat: 4900 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : > 2000 mg/kg
Dichloroacetic acid	dermique	LD50 Rabbit: 797 mg/kg
	orale	LD50 Rat: 2820 mg/kg
Oxyde d'éthylène	inhalation	LC50 Rat: 1450 ppmV (4 Hours (Gas))
	orale	LD50 Rat: 72 mg/kg
	Inhalation ATE	LC50 Rat: 700 ppmV ((Gases))
	Estimation de la toxicité aiguë orale	LD50 Rat: 100 mg/kg
Métasilicate disodique	dermique	DL50 Rat : > 5000 mg/kg
	orale	LD50 Rat: 1152 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: > 2.06 mg/L (4 hr [vapor])
Orange, douce, ext.	orale	DL50 Rat : >5000 mg/kg
	dermique	DL50 Lapin : >5000 mg/kg
Xylènesulfonate de sodium	dermique	LD50 Rabbit: >= 2000 mg/kg
	orale	LD50 Rat: >= 3346 mg/kg
1,4-Dioxane	orale	LD50 Rat: 5150 mg/kg
	dermique	LD50 Rabbit: 7600 mg/kg
	inhalation	LC50 Rat: 9158 ppmV (4 hr - Vapor)
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	orale	LD50 Rat: 1378 mg/kg
	dermique	DL50 Rat : > 2000 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation :

Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 12 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Nom	Résultat
Métasilicate disodique	Provoque de graves brûlures cutanées.
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Provoque un irritation cutanée.
Orange, douce, ext.	Provoque un irritation cutanée.
Dichloroacetic acid	Provoque de graves brûlures cutanées.
Oxyde d'éthylène	Provoque de graves brûlures cutanées.

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation :

Provoque de graves lésions oculaires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	Provoque de graves lésions oculaires.
Trisodium nitrilotriacetate	Provoque de graves irritations oculaires.
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Provoque de graves irritations oculaires.
Xylènesulfonate de sodium	Provoque de graves irritations oculaires.
Dichloroacetic acid	Provoque de graves lésions oculaires.
Oxyde d'éthylène	Provoque de graves lésions oculaires.
Métasilicate disodique	Provoque de graves lésions oculaires.
1,4-Dioxane	Provoque de graves irritations oculaires.
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Provoque de graves lésions oculaires.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation :

Peut causer une réaction cutanée allergique.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Orange, douce, ext.	Peut causer une réaction cutanée allergique.

Cancérogénicité

Évaluation :

Susceptible de provoquer le cancer.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 13 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Espèce	Résultat
Oxyde d'éthylène		Peut causer le cancer.
Trisodium nitrilotriacetate		Susceptible de provoquer le cancer.
1,4-Dioxane		May cause cancer. 1,4-dioxane is characterized as "likely to be carcinogenic to humans." This characterization is based on the following findings: (1) inadequate evidence of carcinogenicity in humans, and (2) sufficient evidence in animals (i.e., hepatic tumors in multiple species [three strains of rats, two strains of mouse, and in guinea pigs] mesotheliomas of the peritoneum, mammary, and nasal tumors have also been observed in rats following 2 years of oral exposure to 1,4- dioxane). U.S. Environmental Protection Agency's Integrated Risk Information System (IRIS).

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	Sans objet
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Sans objet
Dichloroacetic acid	Groupe 2B
Oxyde d'éthylène	Groupe 1
Métasilicate disodique	Sans objet
Orange, douce, ext.	Sans objet
Xylènesulfonate de sodium	Sans objet
Trisodium nitrilotriacetate	Groupe 2B
1,4-Dioxane	Groupe 2B
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Sans objet

Programme national de toxicologie (PNT) :

Nom	Classification
D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	Sans objet
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Sans objet
Dichloroacetic acid	Raisonnement considéré comme cancérigène pour les humains
Oxyde d'éthylène	Connu pour être cancérigène pour l'homme
Métasilicate disodique	Sans objet

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 14 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Nom	Classification
Orange, douce, ext.	Sans objet
Xylènesulfonate de sodium	Sans objet
Trisodium nitrilotriacetate	Sans objet
1,4-Dioxane	Raisonnablement considéré comme cancérigène pour les humains
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Sans objet

Mutagenicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Oxyde d'éthylène	Peut causer des déficiences génétiques.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Oxyde d'éthylène	May damage fertility. Suspected of damaging the unborn child.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation :

Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Métasilicate disodique	Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Oxyde d'éthylène	Peut causer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer de la somnolence ou du vertige.
1,4-Dioxane	Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation :

Peut endommager les organes suite à une exposition prolongée ou répétée.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 15 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Nom	Résultat
Oxyde d'éthylène	Des études sur les effets de l'oxyde d'éthylène ont non seulement démontré des symptômes neurotoxiques chez l'homme, mais également mesuré des effets sur les vitesses de conduction nerveuse, indiquant une neuropathie sensorimotrice et une dégénérescence axonale observée dans les biopsies nerveuses des travailleurs exposés.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Orange, douce, ext.	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	Fish LC50 Danio rerio: 100.81 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Acartia tonsa: 31.62 mg/L (48 hr)
	Aquatic Plants EC50 Desmodosmus subspicatus: 27.22 mg/L (72 hr)
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Fish LC50 Danio rerio: 2 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 6.4 mg/L (48 hr)
Dichloroacetic acid	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 106 mg/L (24 hr)
	Fish LC50 Marine water fish: >2000 mg/L (96 hr)
	Aquatic Plants EC50 Marine water algae: 148.2 mg/L (72 hr)
Oxyde d'éthylène	Aquatic Plants EC50 Pseudokirchneriella subcapitata: 240 mg/L (96 h, read-across substance data)
	Aquatic Invertebrates LC50 Daphnia magna: 212 mg/L (48 h)
	Fish LC50 Pimephales promelas: 84 mg/L (96 h)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 16 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Nom	Résultat
Métasilicate disodique	Aquatic Plants EC50 Freshwater algae: 207 mg/L (72 hr [biomass; read-across])
	Fish LC50 Danio rerio: 210 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 1700 mg/L (48 hr [read-across])
Orange, douce, ext.	Aquatic Plants EC50 Desmodemus subspicatus: 150 mg/L (72 hr [growth rate])
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 8.5 mg/L (48 hr [mobility])
Xylènesulfonate de sodium	Aquatic Plants EC50 Selenastrum capricornutum: >=758 mg/L (96 hr [growth rate; read-across])
	Fish LC50 Oncorhynchus mykiss: >=1580 mg/L (96 hr [read-across])
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: >1020 mg/L (48 hr [mobility; read-across])
Trisodium nitrilotriacetate	Fish LC50 Pimephales promelas: 114 mg/L (96 hr)
	Plantes aquatiques CE50 Desmodemus subspicatus : >100 mg/L (72 heures [vitesse de croissance])
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 560 mg/L (96 hr [mortality])
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Fish LC50 Oncorhynchus mykiss: 5 mg/L (96 hr)
	Aquatic Invertebrates EC50 Daphnia magna: 2.5 mg/L (48 hr)
	Aquatic Plants ErC50 Selenastrum capricornutum: 1.4 mg/L (96 hr)

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	Fish NOEC Danio rerio: 1 mg/L (28 d [read-across])
	Aquatic Invertebrates NOEC Daphnia magna: 1 mg/L (21 d [read-across])
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Aquatic Invertebrates NOEC Daphnia magna: 0.9 mg/L (21 d)
Trisodium nitrilotriacetate	Aquatic Invertebrates LC50 Pagurus longicarpus: 1875 mg/L (7 d)
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Fish NOEC Lepomis macrochirus: >0.33 mg/L (30 d)
	Aquatic Invertebrates NOEC Daphnia magna: 0.77 mg/L (21 d)

Persistence et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	Readily biodegradable in water (100% degradation [DOC removal] after 28 days).

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 17 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Nom	Résultat
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Readily biodegradable in water (50% degradation after 1 day; >90% degradation after 5 days).
Dichloroacetic acid	Cette substance est facilement biodégradable.
Oxyde d'éthylène	Readily biodegradable (96% degradation after 28 days).
Métasilicate disodique	Les études de biodégradation ne sont pas applicables aux substances inorganiques.
Orange, douce, ext.	The substance is readily biodegradable. 75% degradation, measured by O2 consumption, after 28 days.
Xylènesulfonate de sodium	The substance is readily biodegradable. 83 - 85% degradation, measured by CO2 evolution, after 28 days.
Trisodium nitrilotriacetate	Substance is readily biodegradable. >95% degradation in water, measured by DOC removal, after 28 days.
1,4-Dioxane	Not readily biodegradable (< 10 % degradation after 29 days).
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Readily biodegradable (72% degradation after 28 days).

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Substance is not expected to bioaccumulate significantly (estimated BCF: 70.79 L/kg).
Dichloroacetic acid	This substance has low potential for bioaccumulation.
Oxyde d'éthylène	Low potential for bioaccumulation (logKow = -0.3).
Métasilicate disodique	Silicon is an essential trace element participating in the normal metabolism of higher animals.
Orange, douce, ext.	The substance has a low potential for bioaccumulation. BCF [QSAR]: 32 L/kg - 395 L/kg
Trisodium nitrilotriacetate	Bioaccumulation is not expected. BCF (aquatic species): 3 L/kg ww
1,4-Dioxane	Does not accumulate in aquatic organisms (mean BCF: 0.45)
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Not expected to bioaccumulate (BCF: 237 L/kg).

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 18 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Nom	Résultat
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	Substance is mobile to moderately mobile (experimental log Koc: 1.812 dimensionless; calculated Koc: 648 L/kg); therefore, moderate adsorption to soil can be expected.
D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	Substance is expected to be mobile (log Koc: 1.7); therefore, adsorption to soil is not expected.
Dichloroacetic acid	This substance will not adsorb at all to soils or sediments should these environmental compartments be exposed to it.
Trisodium nitrilotriacetate	The substance has a low potential for adsorption to soil and sediment. log Kp (sediment-water): 1.6 L/kg
1,4-Dioxane	Significant adsorption to solid soil phase is not expected (calculated log Koc: 0.51 at 25 °C).
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Moderately mobile (log Koc: 1.575 - 2.365).

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données sur le produit :

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme vPvB.

Données sur la substance :

Évaluation PBT :

D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Métasilicate disodique	L'évaluation PBT (persistant, bioaccumulable, toxique) ne s'applique pas aux substances inorganiques.
Trisodium nitrilotriacetate	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Orange, douce, ext.	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Dichloroacetic acid	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Oxyde d'éthylène	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Xylènesulfonate de sodium	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
1,4-Dioxane	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Cette substance n'est pas persistante, bioaccumulative ni toxique (PBT).

Évaluation vPvB :

D-glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	La substance n'est pas vPvB.
Trisodium nitrilotriacetate	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 19 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Propane-1-aminium 3-amino-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco dérivés acyles, hydroxydes, sels inertes	La substance n'est pas vPvB.
Orange, douce, ext.	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
Dichloroacetic acid	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
Oxyde d'éthylène	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
Métasilicate disodique	vPvB assessment does not apply to this substance as it is inorganic.
Xylènesulfonate de sodium	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
1,4-Dioxane	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).
Alcools, C9-11, ramifié et linéaire, éthoxylé	Cette substance n'est pas très persistante ni très bioaccumulative (vPvB).

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il relève de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables.

Emballages contaminés :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 20 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger UN pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Nom en vrac	Aucun(e)
Type de navire	Aucun(e)
Catégorie de pollution	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) : Tous les ingrédients figurent sur la liste ou exclus.

Liste extérieure des substances (NDSL) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Informations supplémentaires : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Avertissement :

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 08.08.2019

Page 21 sur 21

Date de révision :

03.09.2023

Mako Orange

Date de révision : 03.09.2023

Fin de la fiche de données de sécurité